

Savoir passer le flambeau, un défi d'avenir pour les entreprises

Une première était organisée à Lézignan cette semaine: une journée d'informations et de rencontres pour aider les cédants et repreneurs d'entreprises à faire affaire.



► Une partie de la journée était consacrée à la prise de contact avec les partenaires.



► Ce premier événement organisé dans l'Aude par l'association CRA et le Medef s'est tenu à la Maison de l'entreprise.

Tapis rouge pour la cession et la reprise d'entreprise: tel aurait pu être l'intitulé de l'événement qui s'est déroulé cette semaine.

À l'initiative du Medef et de l'association Cédants et repreneurs d'affaires (CRA), une grande journée d'informations et de prises de contacts était organisée à la Maison de l'entreprise. Experts comptables, notaires, avocats d'affaires, assureurs, chambres de commerce, fédérations professionnelles... étaient à disposition de tous ceux qui souhaitent passer le flambeau de leur entreprise ou prendre le relais.

Des enjeux sociaux et économiques

Tandis que les cédants veulent trouver la perle rare pour leur succéder, les repreneurs tentent de dénicher la bonne affaire. « Nous voulons leur apporter un éclairage aussi complet que possible

pour sécuriser et encourager la cession et la reprise d'entreprises », expliquent Laurent Perez, pour le Medef audois, et Marcel Marescaux pour la branche départementale de l'association CRA. Les enjeux, économiques et sociaux, sont considérables: quand les entreprises changent de main, « *60% restent dans la famille, 20% sont cédées et 20% disparaissent* ». C'est donc tout un pan de l'économie locale et les emplois assortis qui pourraient, à terme, être rayés de la carte. Sachant que « *l'Aude est le 4e département le plus pauvre de France, nous devons conjuguer nos efforts!* », lancent Laurent Perez et Marcel Marescaux.

Un marché difficile d'accès

Le passage de relais « *est un moment difficile dans la vie d'un chef d'entreprise: il est question de transmettre l'œuvre de toute une vie, voire de*

plusieurs générations. De plus, nous avons du mal à déceler les cédants qui restent discrets», relève Bernard Ballester, président de la Chambre de commerce de Narbonne. Or, cette confidentialité peut fragiliser l'entreprise. «Souvent, la transmission n'est pas préparée suffisamment à l'avance. Mais il ne faut pas en sous-estimer les conséquences: c'est un acte de gestion au même titre que ceux mis en place pour développer ou maintenir une entreprise». D'où l'intérêt pour les cédants et les repreneurs de «cadre son objectif, anticiper et s'entourer d'experts». Informations, prises de contacts, rencontres... la journée organisée par l'association CRA et le Medef a permis à de futurs repreneurs comme Valérie, 44 ans, de donner un coup d'accélérateur à ses démarches: «Je souhaite reprendre un

commerce, mais c'est un long processus entre le moment où l'on débute les recherches et celui où on concrétise. Ici, je suis venue trouver des réponses à mes questions et prendre des rendez-vous avec des contacts qui m'intéressent». Quant à ce couple d'artisans à la tête d'une serrurerie feronnerie, il pense à la retraite et donc à céder son affaire: «Nous

débutons nos démarches, nous ne savons pas encore comment procéder, alors nous sommes venus chercher des conseils».

Nul doute que ce type d'initiative est amené à se renouveler. Sachant que le Medef et l'association CRA, partenaires nationaux, épaulent les cédants et les repreneurs tout au long de l'année.

F.P.



► Laurent Perez pour le Medef et Marcel Marescaux pour l'association Cédants et repreneurs d'affaires.